

AMAP de _____

**Contrat d'engagement de distribution de produits fermiers
du mercredi 5 septembre 2018 au 10 octobre 2018 entre :**

l'agriculteur : Denis LAROCHE - Chez douteau - 17130 Messac – 06-11-60-96-53 -
djkslaroche@gmail.com

et

les consom'acteurs(trices) cités dans le tableau ci-dessous.

Fruits:

Pour la durée de la saison, les amapiens peuvent choisir entre :

- le mélange de fruits à dominance de chasselas : 7,50€ par semaine,
- une cure de chasselas soit 10kg de raisin livrés en une seule fois : 32€ la cure,
- pommes : pas de pomme cette année.

Chasselas: Grâce à l'accumulation de la chaleur en juillet et août, le chasselas a très bien mûri. Il est tellement mûr que je dois commencer la récolte une semaine plus tôt mais je ne sais pas si il tiendra jusqu'à la mi-octobre. Il est possible que je doive en mettre au frigo fin septembre. 4,50€/kg.

Muscat : Il est très avancé lui aussi. Je devrai l'incorporer dans les paniers dès la mi-septembre. En cas de temps humide, il pourra y avoir des attaques de *drosophila suzukii*, m'obligeant alors à le vendanger très rapidement en jus de raisin. Suivant les *drosophila*, il est possible que je propose des cures de muscat. 5€/kg.

Pommes : Vu la très faible quantité de pommes, je ne peux pas en proposer pour mes amap d'automne...

Prix des paniers pour la saison 2018:

Les livraisons hebdomadaires pourront commencer le mercredi 5 septembre, puis 5 autres livraisons soit un total de:

7,50€ x 6 livraisons = 45€ pour les amapiens qui s'engagent dès le 5 septembre.

Pour ceux qui s'engagent différemment, voici un tableau d'aide:

livraisons	05/09/18	12/09/18	19/09/18	26/09/18	03/10/18	10/10/18	-
1 panier	45,00 €	37,50 €	30,00 €	22,50 €	15,00 €	7,50 €	- €
autre							

Modalités de paiement :

Chèques établis à l'ordre de Denis Laroche, datés du jour de l'établissement du chèque, encaissés suivant les cas suivant :

- 1 chèque encaissé à partir de la date d'engagement.
- 2 chèques encaissés les 15-09-2018 et 05-10-2018.